

Ouverture Conseil de juridictions – Julien SIMON-DELCROS président

Le jeune Tchekhov, 18 ans, pose cette question dans *Platonov* sa première pièce : « **Qu'allons-nous faire, Nikolaiï ? – Enterrer les morts et réparer les vivants...** »

Pour la justice, il est temps en effet de réparer les vivants : les victimes de violences, d'abus sexuels, mais aussi réparer les auteurs de crime ou délit souvent abîmés par la vie ou par leurs actes afin qu'ils ne récidivent pas.

Réparer c'est d'abord restaurer le dialogue.

Alors **merci** à nos intervenants de haut niveau de venir nous présenter la justice restaurative (JR) qui ouvre un espace encadré d'échanges sur les ressentis et les attentes des auteurs et victimes d'infractions, avec l'aide de tiers neutres et formés. La justice restaurative ambitionne d'œuvrer pour la reconstruction de la victime, et la responsabilisation de l'auteur et sa réintégration dans la société.

Merci aussi à vous qui êtes venus nombreux à ce conseil des juridictions de Montargis et d'Orléans. Les quatre chefs de juridiction sommes très heureux de vous accueillir dans cet amphithéâtre du musée des Beaux-Arts d'Orléans.

A la suite du succès cinématographique de « *Je verrai toujours vos visages* », le but de ce conseil de juridictions commun, est d'avancer pour que la JR ne soit plus seulement une perspective mais se mette en place concrètement.

Car la justice restaurative sur le département du Loiret a aussi besoin de tous citoyens, juristes ou non, pouvant être bénévoles dans des rencontres détenus et victimes concernés par le même type d'infraction (mais pas par la même affaire).

Enfin **merci** à toutes celles et ceux qui ont activement participé à la préparation de cette manifestation que je ne vais pas pouvoir tous citer, mais tout de même, Mesdames Engel, Krakakis, et tout particulièrement celle qui porte ce projet Madame Vigny.

La semaine prochaine sera la semaine internationale de la justice restaurative. Elle réunit partout dans le monde des chercheurs, des praticiens autour de colloques et de conférences. Nous débutons ici par la France et la Belgique.

Je cède dès à présent la parole à Madame Coquet qui va introduire notre sujet.

Introduction :

- Madame Margaux Coquet, universitaire spécialisée en droit pénal

I. Table ronde : regards croisés sur la justice restaurative Belgique-France

- Madame Katerina Soulou - enseignante-chercheuse en droit à l'ENAP
- Monsieur Antonio Buonatesta - fondateur de l'association belge « Mediante » et membre du European Forum for Restorative Justice
- Madame Emanuela Biffi - coordinatrice auprès de l'EFRJ
- Madame Valentine Bück - magistrate coordinatrice de la commission reconnaissance et réparation

II. Table ronde : débats sur l'application pratique de la justice restaurative

- Anne-Sophie Delfosse - criminologue au parquet de Charleroi
- Madame Christina Makar - juriste coordinatrice départementale de France Victime 60
- Monsieur Michel Meillon - Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Une personne victime ayant participé à une mesure de justice restaurative (souhaitant rester anonyme)

Conclusion : Madame Elsa David, présidente du tribunal judiciaire de Montargis